

Abidjan, le 26 mai 2015

ABIDJAN

Recommandée

Cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous convoquer en Assemblée Générale Ordinaire, **le mardi 16 juin 2015, à 9 Heures, à la salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire**, à Abidjan-Plateau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. *Présentation du Rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 ;*
2. *Présentation des Rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission, ainsi que sur les Conventions Réglementées visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE ;*
3. *Approbation desdits comptes et conventions ; Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;*
4. *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;*
5. *Pouvoirs pour les formalités de publicité.*

Les documents requis par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, en vertu du droit de communication des actionnaires, seront tenus à votre disposition au Siège Social pendant les quinze (15) jours précédant la tenue de l'Assemblée.

Au cas où il ne vous serait pas possible d'être présent à l'Assemblée, vous pourrez vous faire représenter par un mandataire de votre choix, Actionnaire ou non. Ce dernier devra être muni d'une pièce d'identité et du pouvoir ci-joint, dûment rempli et signé.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'Administration

David BILLON



MOVIS CI
01 B.P. 1569
ABIDJAN 01

P.J. : Un (1) Pouvoir